

Depuis sa création, l'ANAS s'est fixée pour mission le **développement de l'action sociale** et l'organisation de la **solidarité** au bénéfice de tous ses adhérents. Nous nous employons à développer l'effort social, à mener des **actions de prévoyance, de solidarité et d'entraide**, à **lutter contre l'exclusion et l'indifférence**. L'ANAS c'est aussi des actions de partenariats avec les organismes et associations venants compléter notre champs d'activité.

- ⇒ Vous n'êtes pas fonctionnaire du Ministère de l'Intérieur, mais souhaitez adhérer à l'ANAS afin de **bénéficier de notre Réseau Loisirs et de profiter des Centres de Vacances ANAS**.
- ⇒ Vous n'êtes pas fonctionnaire du Ministère de l'Intérieur, mais vous désirez **soutenir notre action** par l'intermédiaire d'un DON.

MEMBRE D'HONNEUR

Merci de bien vouloir compléter et renvoyer ce bulletin accompagné de votre versement à :

ANAS - SIEGE ADMINISTRATIF
18 Quai de Polangis - BP 81
94344 JOINVILLE LE PONT Cedex

ADHÉRENT N°

☐ NOUVEL ADHÉRENT

Nom (ou raison sociale) :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

Email :@.....

☐ BIENFAITEUR : soutien aux Réseaux & Centres ANAS : minim. 160 €

☐ DONATEUR : soutien à notre Action ANAS : montant libre

Je désire devenir membre d'honneur de l'ANAS en joignant à ce bulletin, un chèque d'un montant de : €

Fait à : Le Signature :

NB.1 : L'adhésion Membre Bienfaiteur porte sur l'année civile et ne pourra faire l'objet d'un calcul au prorata.

Association loi 1901 déclarée d'intérêt général : « l'ensemble des versements effectués ouvre droit à une **réduction d'impôt égale à 66 %** dans la limite de 20% du revenu imposable **pour les personnes physiques**, et une **réduction d'impôt égale à 60%** dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires **pour les entreprises** »